

PUBLICITE FONCIÈRE ET CONSERVATION CADASTRALE

(Décrets n° 55-22 du 4 janvier 1955, n° 55-471 du 30 avril 1955 et n° 55-1350 du 14 octobre 1955)

DEMANDE DES DOCUMENTS NECESSAIRES

A L'ÉTABLISSEMENT D'UN DOCUMENT D'ARPENTAGE

-
- Fond de plan numérique
-
- Chemise n° 6463
-
-
- Fond de plan papier

Etablir une demande distincte par document d'arpentage envisagé.

Date de réception

Date d'envoi des documents

Département

Commune

DEMANDEUR

Nom ou dénomination sociale :

Adresse :

Tél. :

DESIGNATION DES PARCELLES

Section		Numéro de plan	Numéro(s) de voirie, nature et nom de la voie ou nom du lieu-dit
Préfixe	Lettres		

Observations éventuelles du demandeur

A

, le

(Signature)